

POINT NÉGO

UN RAPPORT DE MÉDIATION QUI CONFIRME LE BLOCAGE AUX TABLES DE NÉGOCIATION

Vol. 3, n° 12 | Janvier 2021

Comme mentionné dans l'édition de **décembre 2020 du *Point négo*, intitulé avec raison « Que des silences pour répondre à la souffrance des profs »**, dans lequel nous vous annoncions que le rapport découlant de l'exercice de médiation serait transmis au début janvier, des rencontres de médiation ont débuté le 9 novembre et se sont terminées le 18 décembre. En tout, douze rencontres se sont tenues dans le délai prescrit de 60 jours et par la suite, nous avons reçu le **rapport de médiation** le 12 janvier dernier.

Retrouvez ici un extrait éloquent de ce rapport : « [...] Lors de ces séances, cinq (5) sujets différents ont été abordés, dont celui de l'aménagement de la tâche qui a occupé près de la moitié des rencontres. Dans un premier temps, les parties ont poursuivi l'exercice d'expliquer leurs positions initiales et d'exprimer des orientations générales. Par la suite, quelques dépôts et propositions ont été faits sur des sujets précis. De plus, compte tenu des mandats respectifs et pour permettre de progresser dans la recherche de solutions, le mode exploratoire a été utilisé pour traiter certains enjeux. **Cependant, compte tenu du contexte de la présente négociation et des mandats respectifs, il n'a pas été possible de convenir d'entente sur aucun des points pendant la période de mon mandat.** »

Il y a un blocage évident aux tables. Malgré les échanges, le gouvernement, par l'intermédiaire de ses personnes représentantes, fait la sourde oreille et se montre totalement fermé à explorer les solutions que nous proposons. En clair, nos vis-à-vis patronaux ne semblent avoir aucun mandat qui permettrait de répondre à nos demandes. Devant ce refus obstiné du gouvernement, le Conseil fédératif de négociation (CFN), qui s'est réuni le 21 janvier, a entrepris une réflexion et est de nouveau convoqué le 4 février prochain. Évidemment, vous aurez l'occasion de participer à cette réflexion dont l'objectif est de convenir de la stratégie susceptible d'opérer un débloquage aux tables de négociation.

Rappelons-nous que la convention collective est échue depuis presque un an, maintenant. Malgré la soixantaine de rencontres aux tables de négociation et les douze rencontres de médiation auxquelles nous avons participé en toute bonne foi, le seul gain tangible qu'aura produit cet exercice aura été d'acquérir légalement le droit de grève. Maintenant, l'importance de la solidarité prend tout son sens pour, enfin, trouver une voie de passage. Nous vivons un moment charnière : celui de nous tenir debout, avec cette unité à toute épreuve dont tous les profs sont capables, pour obtenir de meilleures conditions de travail.



**POUR PRENDRE
CONNAISSANCE DE TOUS
LES DOCUMENTS RELATIFS
À LA NÉGOCIATION 2020,
VISITEZ :**

Nouslesprofs.quebec



 /lafae.qc.ca

 @la.fae

 @la_FAE